



6 rue du 4 septembre - 38000 Grenoble

N/réf:GL/MCS/MPC/1711

Grenoble, le 21 mars 2017

## **Commission Animation et Culture**

Compte-rendu de la réunion du 14 mars 2017

**Présents:** Anne-Marie Rivolta (Centre Ville), Jean-Claude Mazet (Eaux Claires), Jean Tournon (Notre Dame), Marie-Christine Simiand (Mutualité Préfecture) et Gisèle Lipovetsky (Exposition Bajatière).

Les différents points à l'ordre du jour ont été abordés.

## 1) Exposition Irrévérence.

Cette exposition aura lieu du 6 au 17 décembre 2017 au musée de peinture-Bibliothèque, place de Verdun.

Nous avons bien avancé, suite aux diverses réunions du comité de sélection et de la commission.

L'appel à participation des artistes plasticiens a été lancé ce dernier WE et vous allez recevoir, dans les jours qui viennent, les coordonnées des pages web sur lesquels est présentée l'exposition et l'appel aux artistes.

Dès lors, nous allons pouvoir diffuser largement les informations auprès des diverses structures, MDH, Musées, galeries, écoles et ateliers d'art plastique...

Le but est de permettre aux artistes de nos quartiers de faire découvrir leurs œuvres, dans un lieu prestigieux. Première irrévérence, les artistes amateurs et professionnels seront exposés ensemble, dans la grande salle de la Bibliothèque.

Notre affiche est finalisée et nous allons rapidement faire imprimer tracts et affiches afin de vous les distribuer.

Au cours du mois d'avril, une visite des salles du Musée a été fixée afin de faire l'état des lieux et de discuter des différentes modalités de la mise en place, avec les artistes "parrains"et les services techniques de la Municipalité.

A la fin de l'exposition, plusieurs prix seront distribués aux artistes sélectionnés: prix du public, du jury et pourquoi pas, de la Ville, si nous avons son accord.

Ces "palmes" de l'émergence, encouragement à la création, seront autant de façons de tisser des liens entre le public et les artistes.

Nous commençons à solliciter des sponsors pour constituer ces prix.

Il nous reste encore à régler le problème de l'assurance qui devrait couvrir tout évènement à caractère créatif, et pour cela il nous faudra sans doute souscrire un nouveau contrat, non plus à la Macif mais à la Maïf qui présente des garanties et des prix intéressants. Ce changement d'assurance sera discuté bientôt par la commission Finances.

Nous continuons à faire des démarches en vue d'obtenir un complément d'aide financière, auprès de la Métropole.

2) Marché aux fleurs et aux plantes programmé le 6 mai par 3 quartiers

Les 3 Unions de Quartier Centre-Ville, Exposition-Bajatière et Mutualité-Préfecture préparent pour la deuxième année consécutive le Marché aux Fleurs et aux Plantes qui aura lieu le Samedi 6 Mai de 8h à 18h au Parc Mistral, place des Diables bleus, à proximité de la rue Colonel Driant.

Tout au long de la Journée, on trouvera des stands pour s'informer, des conseils pour réussir ses plantations proposés par les Espaces Verts de la Ville de Grenoble, mais aussi pour réaliser son compost avec la Métro, observer les insectes avec Rosalia ou mieux connaître les abeilles et leur production avec l'Abeille Dauphinoise.

Les Unions de Quartier vous accueilleront et distribueront un quiz sur le patrimoine olympique et arboré du Parc Mistral, doté de prix "à planter", offerts par les horticulteurs.

Un rendez-vous à ne pas manquer.

PS. Il nous manque des tentes afin de protéger différents ateliers et intervenants. Si certains d'entre vous disposent de tentes, elles seraient les bienvenues.

3) Transfert de compétence à la Métropole.

Compétence culturelle de la Métropole et des communes. Réflexion sur notre domaine d'action.

Le 3 Novembre 2016 les Conseillers métropolitains adoptaient une délibération sur la prise de compétence culture qui se résumait à la gestion de deux équipements la MC2 et l'Hexagone. D'autres sujets de potentielles coopérations étaient mentionnés avec des pistes d'action mais il était indiqué que ce travail à venir pouvait s'intégrer dans d'autres compétences de la Métropole. Sans cette délibération c'est l'ensemble du secteur culturel des communes qui aurait été transféré à la Métropole. Les communes qui la composent ont préféré conserver leurs prérogatives en la matière. Parmi les thèmes évoqués figurait la Lecture Publique qui vient de donner lieu à la signature d'une convention avec l'Etat. C'était le dossier de coopération intercommunale le plus avancé.

Les communes ayant fait le choix de conserver leur compétence culturelle, la commission peut orienter ses propositions vers des propositions concrètes bénéficiant à l'ensemble du milieu culturel métropolitain et des communes qui composent la Métropole : un portail numérique donnant à voir l'ensemble de l'offre, des actions et créations dans le domaine culturel.

Il donnerait de la visibilité à chacun et renforcerait la perception du bouillonnement culturel de notre territoire et par là même, de son attractivité.

Sa réalisation pourrait donner lieu à un travail mené en coopération entre des étudiants en informatique et d'autres en master de l'IEP, consacré aux projets culturels.

Ce portail pourrait être alimenté par le milieu culturel lui-même auquel il offrirait aussi la possibilité de lancer des appels à partenariat pour monter un projet spécifique ou des appels à l'aide sur un plan technique ou matériel. Il faciliterait aussi les mises en réseau.

C'est une piste de travail que retient la Commission qui affinera la proposition lors de ses prochaines réunions.

La prochaine réunion de la commission aura lieu le **mardi 11 avril, entre 18h et 20h** dans la salle habituelle, 6 rue du 4 septembre.

Bien cordialement à vous,

## Gisèle Lipovetsky et Marie-Christine Simiand Coresponsables de la commission